

"J'espere que vos Seigneurs Superieurs trouveront bon de me donner le temps necessaire pour estre Instruit des Intentions du Roy, affin que Je les explique ensuite aux LL. Cantons Catholiques.

Il est inutile que Je vous prie de vous concerter avec mr. le Colonel [Josef Anton II.] Puntener, Baron de Merveis [gemeint Oberst Josef Anton Reding, Baron de Mervey], et Statthalter [Johann Jakob] aKerman."

1) Besitzer des Schlosses Waldegg, bei Solothurn gelegen, war damals Peter Josef Besenval.

Original, in franz. Sprache
AH 29, 247-248 - Blatt 248^v leer

[um 1712]

A

SCHREIBEN VON [LAURENT CORENTIN DE LA MARTINIERE] AN AMMANN
[BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN

"on est bien embarrassé Sur le conseil qu'on doit donner, car Si les adversaires [neugl. Orte?] s'apperçoivent de la diversité d'opinions comme la chose est Infaillible, Ils en seront plus audacieux et la difficulté deviendra plus grande pour les conduire au but qu'on S'estoit proposé. Ne seroit-il point mieux que chacun [des Cantons catholiques?] rendist compte a ses Superieurs et que l'on taschast de dessiller les yeux du premier Canton [Vorort Zürich], affin que l'harmonie désirée pust s'establir, car Sans elle on ne doit rien esperer de nostre costé [von Frankreich]. Vous en connoissez les raisons et nous prévoyons que le Maistre [der franz. Ambassador? François-Charles de Vintimille, Comte du Luc], venant a connoistre la verité se determinera d'ecouter les propositions qui sont faites par vos adversaires, en quoy l'on n'aura point a se plaindre puisque vous connoissez tous avec quelle cordialité on s'est conduit a l'esgard des Catholiques.

Comme J'ay dit que les deux personnages qui vinrent Hier au soir ne nous ont rien rendu de tout ce qu'on avoit dit, on vous prie d'examiner S'il ne conviendroit pas qu'il vinst un député de chaque Canton Catholique Sous pretexte de faire une Honnesteté de la part de tous et l'on prendroit occasion de

vous parler et de vous rendre compte de ce qui S'est passé Jcy a la Conference d'Hier au soir."

Original, in franz. Sprache, mit Siegel
AH 29, 250-251

110

1654 Februar 7.

VORSCHLAEGE UND BEGEHREN DER HAUPTLEUTE DES GARDEREGIMENTES ZU-
HANDEN DER KOENIGIN [ANNE D'AUTRICHE]

Wie die Hauptleute des Garderegimentes vom [Secrétaire d'Etat de la guerre, Michel] Le Tellier, erfahren, wünsche sie, "*qu'ils travaillassent promptement a remettre leurs compagnies, ensuite des moyens que Sa Majesté [Ludwig XIV.] leur vouloit faire donner pour cet effect*".

Da man einerseits zwar durchaus gewillt sei, diesen ihren Forderungen nachzukommen, andererseits aber die ihnen hierfür zur Verfügung gestellten Mittel zu gering erachte, sehe man sich gezwungen, folgende Bedingungen zu stellen:

Für das Folgende siehe inhaltlich unter AH 29/100, 101

"Memoire & Resolution Des Capitaines Sur Celle De Sa Majesté Deslivré en cette maniere au Roy & à la Reine le 7e. feburier 1654. Cette Resolution fut Confirmée ... par les Capitaines le 10me. feburier."

In franz. Sprache. Dorsualnotiz von Heinrich II. Zurlauben.
AH 29, 252

111

1653 November 3.

B

NOTIZEN [BEAT II. ZURLAUBEN] UEBER DEN VOM STIFT BISCHOFZELL
GETAETIGTEN KAUF DER HERRSCHAFT BERG

1652 hätten [der thurgauische] Landvogt [Wolfgang] Wirz sowie Dr. [?] [Johann] Rassler, Vogt Büeler [von Bischofszell] und Vogt [Johann Anton] Wirz [von Gottlieben], [alle drei bischöflich-